



cea
BUREAU INTER CEA



ENSEMBLE POUR DÉFENDRE LES SALAIRES

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES POUR TOUS LES SALARIÉS DU CEA APRÈS LES PREMIÈRES MOBILISATIONS RÉUSSIES À DIF ET AU RIPAUT,

AMPLIFIONS LE MOUVEMENT !



VENDREDI 19 JUIN

**PLUS DE 300 GRÉVISTES À DIF,
AVEC LA PRÉSENCE DE DÉPUTÉS
ET ARTICLES DE PRESSE NATIONALE**



JEUDI 09 JUILLET

**PLUS DE 200 GRÉVISTES AU
RIPAULT
(ENVIRON 600 SALARIÉS)**

RETROUVEZ LES DATES, HORAIRES ET LIEUX CI-DESSOUS

CADARACHE : jeudi 17 septembre / 12h30 à 13h30 / R1

FAR : jeudi 17 septembre / 12h00 / Cafétéria de la cantine

GANIL : vendredi 18 septembre / 13h00 / Hall de la maison d'hôtes

GRENOBLE : jeudi 17 septembre / 12h30 à 13h30 / Entrée 1

MARCOULE : jeudi 17 septembre / 13h00 / Cantine

SACLAY : jeudi 17 septembre / 13h00 à 14h00 / Bât. 477 Pièce 1

CESTA : jeudi 17 septembre

DIF : Vendredi 25 septembre / 10h00 / Bâtiment FT

GRAMAT : jeudi 17 septembre / 08h00 / Entrée du centre

LE RIPAUT : jeudi 17 septembre / 11h00 / Bât. 608 Salle Lavoisier

VALDUC : jeudi 17 septembre / 8h20 / Bâtiment 104

Rappel : Notre perte de salaire depuis 2009 !!



**SELON L'INSEE DEPUIS 2009
IL Y A EU +30% D'INFLATION !**



**SI LA VALEUR DU POINT AVAIT
SUIVI L'INFLATION, ELLE SERAIT
AUJOURD'HUI À 7,22€**
(ou 6,80€ pour les E6 & E7)

PARCE QUE DES EXEMPLES SONT PLUS PARLANTS (SALAIRE BRUTS) :

EXEMPLES	SALAIRE AVEC VALEUR DE POINT CORRIGÉE	SALAIRE ACTUEL AVEC VALEUR DE POINT GELÉE	PERTE DE SALAIRE MENSUELLE
Annexe 2 : 380pts + PSNC + PA à 10% + "AGP"	3 590€	2 828€	-763€
Annexe 2 : 500pts + PSNC + PA à 21% + "AGP"	5 068€	3 965€	-1 103€
Annexe 1 : 500pts + PSC + PI à 5% + "AGP"	4 383€	3 434€	-949€
Annexe 1 : 800pts + PSC + PI à 21% + "AGP"	7 853€	6 103€	-1 750€
Annexe 1 (E6 ou E7) : 1000pts + PSC + PI à 21% + "AGP"	9 198€	7 145€	-2 053€

**LA DIRECTION S'ENGAGE À 0%
D'AUGMENTATION POUR LES ANNÉES À VENIR**

**PLUS DE TEMPS À PERDRE
AGISSONS MAINTENANT !**

DÉFENDONS ENSEMBLE LA VALEUR DE NOTRE TRAVAIL !



**Venez
nombreux
pour vous
exprimer !**

**TOUS CONCERNÉS,
TOUS MOBILISÉS !**

**AG autorisées par les Directions de centres.
Tous les salariés sont invités à venir sur leur
temps de travail sans avoir d'autorisation à
demander à leur hiérarchie.**